

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19285 - 74ÈME ANNÉE

## 378 millions d'euros supplémentaires demandés

### Route en mer : à quand l'expertise financière et technique ?



Les déboires du chantier de la route en mer s'accroissent avec la demande d'une rallonge de 378 millions d'euros à la Région rien que pour terminer le viaduc. Il est d'ores et déjà acquis que financièrement, le projet est en train de sérieusement dérapage. Cela signifie en effet que l'argent prévu pour la partie la plus facile à construire n'était pas suffisant. Ceci souligne l'urgence d'une expertise financière, technique et environnementale pour savoir si le projet actuel est réalisable à un coût soutenable, et s'il n'est pas mieux d'envisager une autre solution qui permettra enfin de

régler la question de la sécurisation de l'axe Saint-Denis/La Possession.

La Commission permanente de la Région Réunion hier avait un dossier explosif à l'ordre du jour : une demande de rallonge budgétaire d'un montant de 378 millions d'euros formulée par le groupement attributaire du marché du viaduc. Il est donc clair que l'argent prévu pour cet ouvrage d'art d'un peu plus de 5 kilomètres n'était pas suffisant.

Rappelons que le coût initial du chantier annoncé était de 1,6

milliard d'euros qui ne seraient pas dépassés, assurait alors le président de la Région Didier Robert. Or, ces 378 millions supplémentaires demandés par les entreprises pour avoir la possibilité de continuer le chantier du viaduc ne concernent donc même pas la moitié de la longueur du projet.

**Au mieux  
une demi-route en mer**

Rappelons qu'en juin 2017, la Région avait déjà voté une rallonge

de 250 millions d'euros pour le chantier de la route en mer. Ce qui veut dire que la somme des surcoûts est d'ores et déjà de plus de 600 millions d'euros, alors que le chantier est encore bien loin d'être terminé. D'ici les prochaines régionales, le bilan que la majorité pourra présenter sera tout au plus une demi-route en mer entre Saint-Denis et la Grande Chaloupe, laissant sans solution un problème essentiel : la sécurisation de l'axe entre Saint-Denis et La Possession, où transitent vers la capitale et l'Est toutes les marchandises venues du port, ainsi que plusieurs dizaines de milliers de personnes par jour obligées de venir à Saint-Denis pour travailler, étudier, ou parce qu'elles ont des démarches à accomplir.

### Où sont les matériaux ?

En effet, ce chantier est très mal engagé parce que ces partisans sont passés en force pour qu'il débute sans que ne soit réglé le problème de l'approvisionnement en matériaux. Cela explique que plus de 4 ans après la pose de la première pierre, la digue entre La Possession et la Grande Chaloupe n'a pas avancé, car les pierres prévues ne sont pas au rendez-vous. Elles sont encore enfouies sous la terre de vastes parcelles que la Région et l'État voudraient transformer en

carrière. Mais la décision récente de la justice suspendant les arrêtés préfectoraux autorisant l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc ont montré la limite de cette fuite en avant.

En tout état de cause, c'est l'incertitude sur la livraison de cette partie du chantier, et sur son coût.

### Dérapiage financier

Comme il fallait s'y attendre, le chantier de route en mer accumule les difficultés. Il est dans l'impasse sur une moitié de son kilométrage, quant à la moitié la plus avancée, elle nécessite une rallonge de 378 millions d'euros pour être menée à bien, estiment les entreprises qui ont obtenu le marché.

Le risque d'un dérapage financier est donc clairement établi. De plus, le contrat de financement prévoit une participation forfaitaire de l'État. C'est donc à la Région, donc aux contribuables réunionnais, de prendre en charge ces dépassements. C'est très grave car pour rembourser un tel investissement, une génération ne suffira pas. Les décisions d'aujourd'hui pour ce chantier engagent ceux qui sont encore à l'école et qui devront plus tard payer.

Les décideurs font donc face à une responsabilité écrasante.

### Sortir de l'impasse

Pour sortir de cette crise par le haut, le PCR et l'Alliance ont proposé depuis le début une expertise technique et financière de ce projet. Le but est de connaître si le choix technique pourra résister aux effets prévisibles du changement climatique, quel sera le coût final de la solution proposée, si ce coût est compatible avec les finances d'une Région de moins d'un million d'habitants, et s'il ne vaut pas mieux envisager une autre solution technique pour qu'il soit possible de réaliser une liaison sécurisée entre Saint-Denis et La Possession.

Cette liaison sécurisée existait quand un train passait par un tunnel sous la falaise. La décision de le supprimer et de construire une route du littoral a créé un problème toujours irrésolu 60 ans après, et malgré la construction de deux routes.

Le projet de tram-train et de nouvelle route du littoral acté dans le Protocole signé en janvier 2007 entre l'ancienne majorité régionale et le gouvernement aurait permis de régler ce problème depuis déjà 2 ans, avec la garantie que l'État prenne en charge la majorité des surcoûts.

**M.M.**

### In kozman pou la rout

**« In moun na la shans, son kalbass i done ziska dsou pyé korbèye d'or »**

Dopi mi gard kozman-la, shak foi li tonm sou mon rogar, moin l'aprè dmandé kosa li vé dir pou d'bon. Si sé in bon sansa in pa bon zafèr. Zot i koné kalbass mi pans : kisoï kalbass la gal, kisoï kalbass long, kisoï kalbass ron, mèm sitrouye shinoï, kan li pouss an karo sé in bonn'afèr, pars lé fasil pou amassé. Mé kan li pouss dsou zépine, korbèye d'or osinonsa sapan sa sé in n'afèr difisil pou, amassé. Solman lé dir pou volé galman, donk i pé z'ète in mové konm in bon zafèr. Arzout èk sa dé foi li pouss son tousèl é li aport in rishèss éspontané, ou i atann pa forséman. Mi souvien, in foi, in ga l'avé pa roplant son karo kalbass é li la fé in gayar rékolt parl pi-li l'avé vréman la shans sète ané la. Final de kont, in moun shansé i fé bone z'afèr konmsa, prèss par azar é sa séinn bone shoz pou li. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Edito

# Ostracisme envers le PCF : France 2 protège qui ?

**L**e PCF s'alarme du refus répété des télé publics à inviter ses représentants sur ses plateaux. Une campagne a démarré pour exiger la présence de Ian Brossat le 22 mai, à égalité avec les autres. Le scandale est insupportable car on vote 4 jours après. Dans cette affaire, le rôle du CSA est très louche.

Voici un autre scandale. Pierre Laurent, ancien secrétaire national du PCF, l'exprime en ces termes.

«Le 17 mai, l'Émission Politique de France 2 est mise en scène sur le thème de la première année de Macron. Le PCF, malgré nos demandes, en est exclu. Notre formation politique n'est d'ailleurs pas la seule victime de cet ostracisme. Le choix du casting obéit à chaque fois aux mêmes règles prétendument présidentialisées. Des règles au nom desquelles le déni démocratique se répète systématiquement pour toutes les grandes émissions politiques. Rien ne justifie cette mise à l'écart des antennes. Le Parti communiste est l'une des formations les plus actives dans les mobilisations sociales qui dominent l'actualité. Ses élus et ses groupes parlementaires déploient une activité remarquable. Ses propositions animent utilement le débat démocratique. Mais le gouvernement préfère imposer ses interlocuteurs et dicte même la forme des émissions politiques. Le service public n'a pas à se plier à ses injonctions. Le PCF demande donc des engagements précis sur le respect de son droit à la confrontation pluraliste et demande sa participation à l'Émission Politique du 17 mai. La démocratie a tout à y gagner.»

Qui a peur du PCF ? Le pouvoir en place massacre la démocratie comme il piétine la Liberté de manifester. Dans les 2 cas, la manœuvre vise à protéger des alliés objectifs. On ne tardera pas à le savoir.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Mèm si lo zoutiy lété pa bien adapté té i falé kant mèm ansèrv ali

Matante Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, si mi suiv azot bien, mi domann pou kosa zot, bann rouj de fon konm zot, la prezant zéléksyon, pou kosa zot la okip bann post zélu. Pou kosa mi di sa ? Pars zot l'aprè di toultan zot lété élu mé zot l'avé poin lo pouvoir pou fé dé shoz zot i trouv téi falé fèr é d'aprè sak mi konpran sé zistoman lé shoz inportan ké zot l'avé poin lo pouvoir pou fèr. Akoz i démisyon pa dann in ka konmsa ? Akoz i di pa d'moun, mi sava prezant konm mèt mé moin nora poin lo pouvoir pou fèr sak i fodré fèr ? Akoz i di pa d'moun mi prezant konèye réjyonal mé moin nora poin lo pouvoir pou fèr sak i fo fèr ? Sé in n'afèr ké l'onèkté i komann pou fèr. Non ? ébin mi oi lé shoz konmsa pou mon par. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, mi suiv aou bien zordi. An kék mo ou l'aprè asplik amoin sak bann rouj-de-fon la fé kisoï dann bann komine, kisoï dann konsèye zénéral, kisoï ankor dann konsèye réjyonal la pa ansèrv de riyin é nou nora myé fé débarass lo planshé épi lèss lé zot fèr ! Sak i pans lo bann zinstitasyon lé bon, sak lé marké dann l'intégrasyon final de kont i done anou lo mèm shans k'in komine La Frans, k'in konsèye zénéral in départman sansa in konsèye réjyonal ninport ékèl réjyon La Frans pou règ nout problèm... Matant pardon siouplé, mé dabor néna dé shoz bann rouj la fé épi bann shoz inportan, mé si zot la fé lo bann shoz inportan zot la touzour di i mank zoutiy dann sak l'éta i aksèp lèss pou nou. Anplis ké sa lo sistèm li mèm-néokolonyal - la mète anou lo fèr dann né pou anpèsh anou shanj lo péi konm téi falé shanj ali, dévlop ali konm i fo dévlop ali, défann nout l'idantité konm i fo défann ali. Pou lo rèss, lé vré, nout min té kant mèm in pé amaré dann nout do, mé téi falé épi i fo ankor aport la prèv dé sa, konmsa nout pèp rényoné i konpran bien dann kèl ka ni lé. Rol la nou la asumé mi pans nou la bien fé d'asumé. Tok ! Pran sa pou ou !

*Justin*